

Impact du Covid-19 auprès des entreprises du territoire

Dans le contexte actuel, et après plusieurs semaines de confinement, la Communauté de communes du Pays de Pont-Château St Gildas des Bois a réalisé une enquête, entre le 20 et le 28 avril 2020, visant à mesurer les conséquences économiques de l'épidémie de Coronavirus sur l'activité des entreprises et à identifier leurs besoins pendant cette période tourmentée qui nous touche tous.

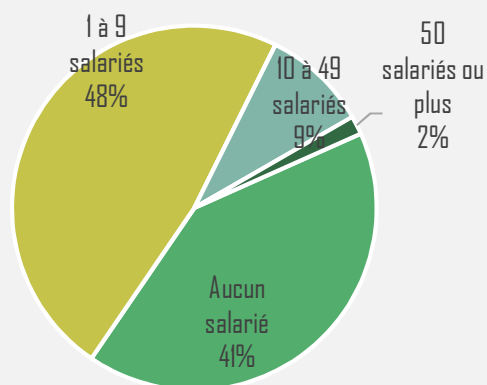
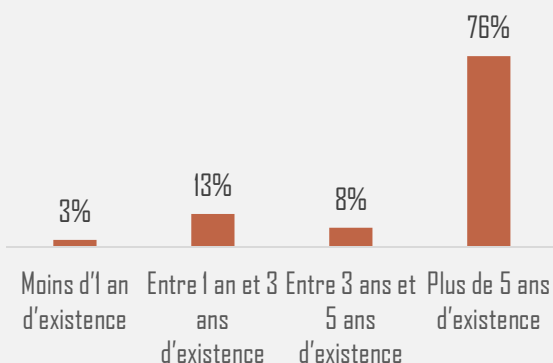
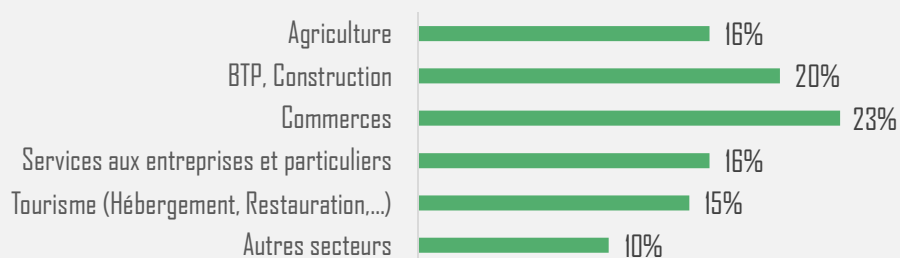


Pays de
Pont-Château
Saint-Gildas-des-Bois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UN TRÈS BON TAUX DE RÉPONSE DES ENTREPRISES

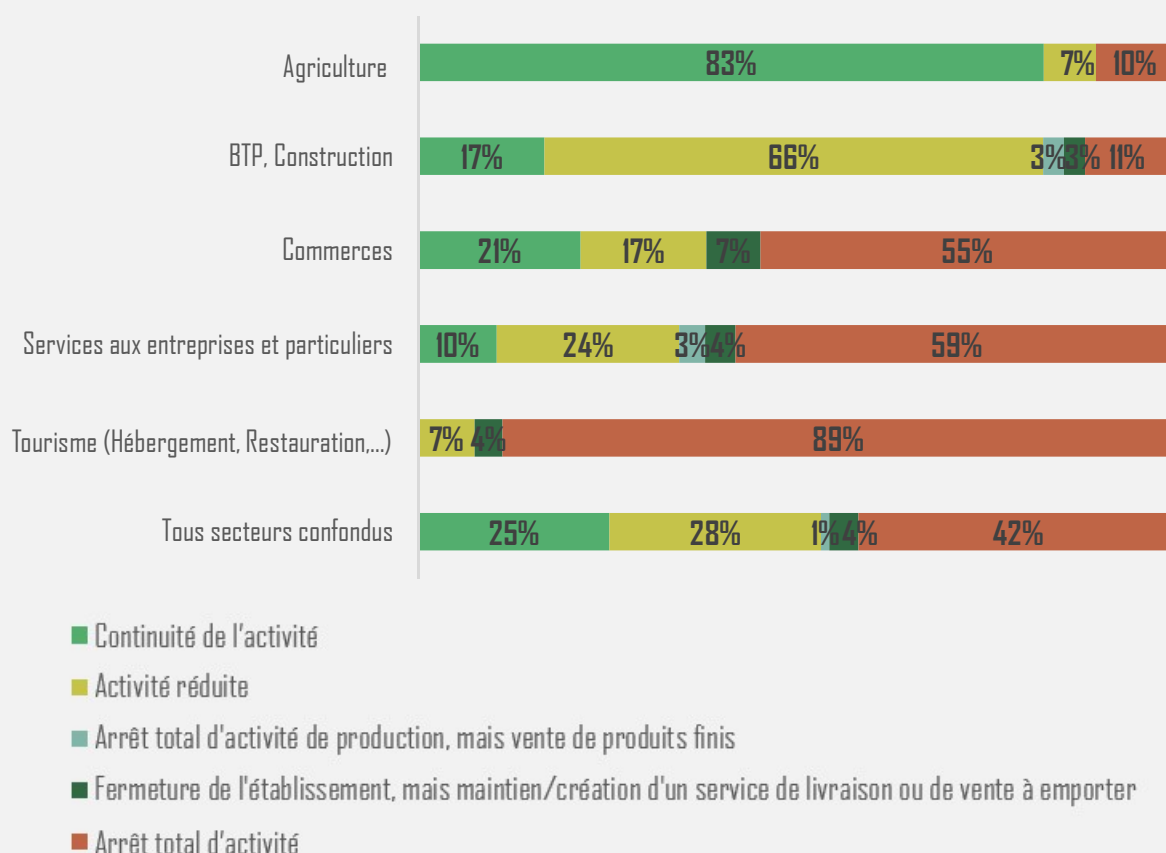
182 entreprises de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château St Gildas des Bois de tout secteur d'activité ont répondu à cette enquête soit un très bon taux de réponse de 29% du panel des 638 entreprises interrogées.

Le profil des entreprises :



L'économie du territoire est très ralentie voire à l'arrêt. Les problématiques sont toutefois différentes selon l'activité principale, l'ancienneté et la taille de l'entreprise.

DES SECTEURS D'ACTIVITÉS DIVERSEMENT TOUCHÉS PAR LES FERMETURES

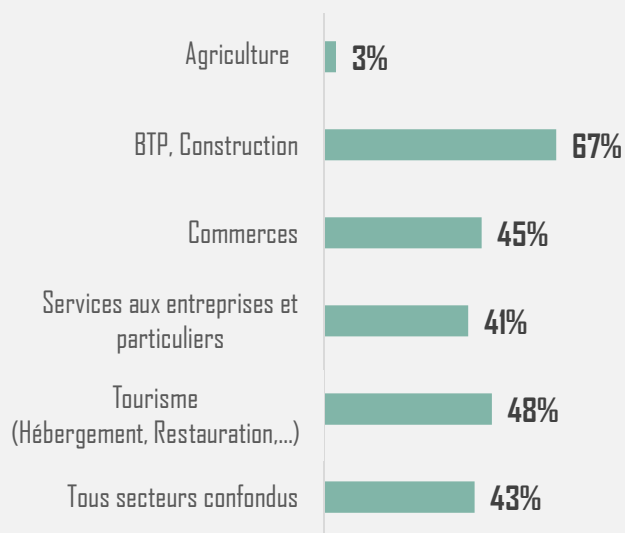


L'arrêt total d'activité est particulièrement présent dans le secteur touristique, de l'hébergement et de la restauration où il atteint un taux de 89%. Suite à l'arrêté ministériel du 14 mars 2020, de nombreux établissements ne peuvent plus accueillir de public (notamment les gîtes, les restaurants, les lieux de visites,...). A l'inverse, la continuité de l'activité concerne plus le secteur de l'agriculture (83%). Dans le BTP et la construction, la grande majorité des entreprises sont, elles, en activité réduite (66%).

Tous secteurs confondus, 42% des entreprises déclarent être en arrêt total d'activité. L'activité réduite en concerne 28% et la continuité d'activité une entreprise sur quatre. Seulement quelques entreprises (4%) ont pu s'adapter en proposant un service de livraison ou de vente à emporter malgré la fermeture de l'établissement.

UN IMPORTANT RECOURS AU CHÔMAGE PARTIEL DANS LES ENTREPRISES

Mise en place du chômage partiel

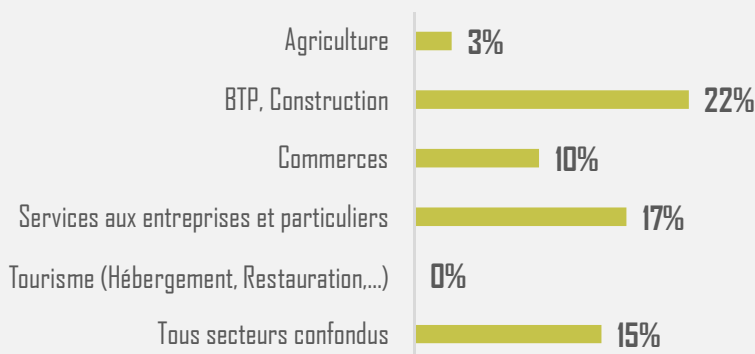


L'arrêt ou la baisse d'activité des entreprises entraînent une mise en chômage partiel de la quasi-totalité des salariés. Cela représente en moyenne 82% du personnel dans les entreprises qui y ont recours. C'est la mesure adoptée par une grande partie des entreprises (43%).

40% des répondants n'ont eu recours à aucune mesure particulière au sein de leur entreprise. Cela s'explique surtout car un grand nombre des entreprises du territoire n'a pas de salarié. Cela concerne aussi en particulier le secteur de l'agriculture à hauteur de 69%.

Le télétravail n'a pu s'appliquer qu'à une faible proportion des entreprises (15%). Par contre, cette mesure concerne 22% des entreprises du BTP et de la construction.

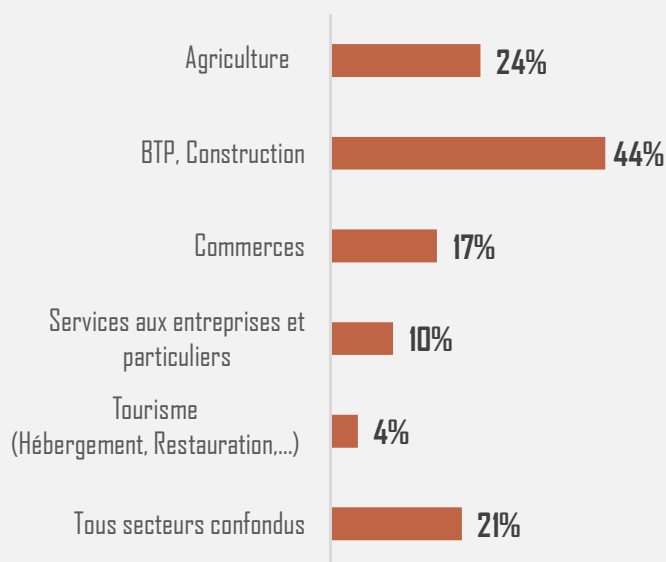
Le recours au télétravail



MESURES SANITAIRES DE PROTECTION ET ANTICIPATION DES CONGÉS

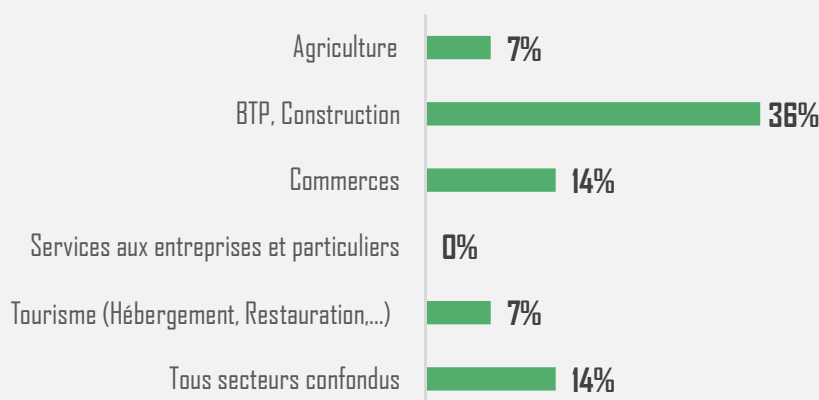
Des mesures sanitaires de protection du personnel ont été mises en place au sein des entreprises (aménagement des postes de travail, distanciation, ports de masques ou autres types de protection). C'est particulièrement le cas pour les professionnels du BTP et de la construction (44%).

Mesures sanitaires de protection



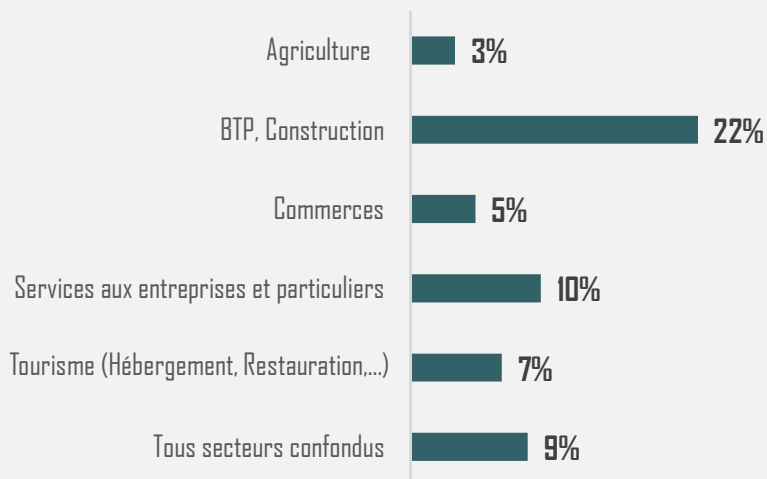
Pour pouvoir disposer des salariés dans les structures au moment de la reprise de l'activité, les entreprises leur ont demandé d'anticiper leurs congés. Cela concerne 14% des établissements. C'est majoritairement dans le secteur du BTP et de la construction qu'on retrouve ce mode d'organisation puisque 36% des entreprises y ont eu recours.

Congés (CP ou RTT anticipés, congés sans solde)



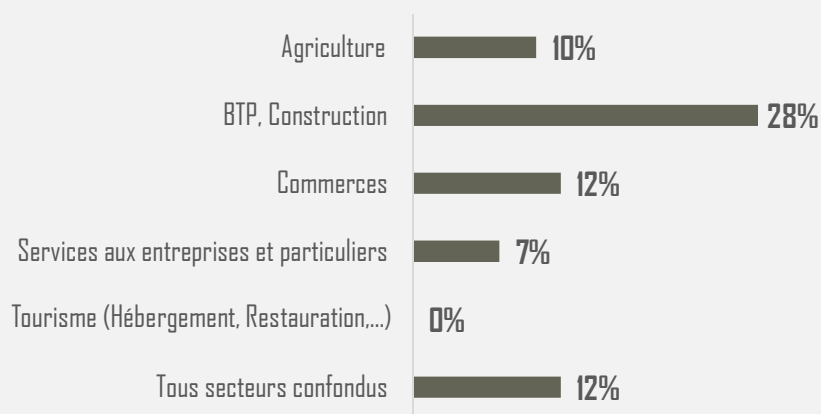
CONGÉ EXCEPTIONNEL GARDE D'ENFANT(S) ET GEL DES EMBAUCHES

Le gel des embauches



Les recrutements de personnel ont été reportés par 9% des répondants. Cette proportion atteint 22% pour les professionnels du BTP et de la construction. En moyenne, une embauche serait concernée par entreprise.

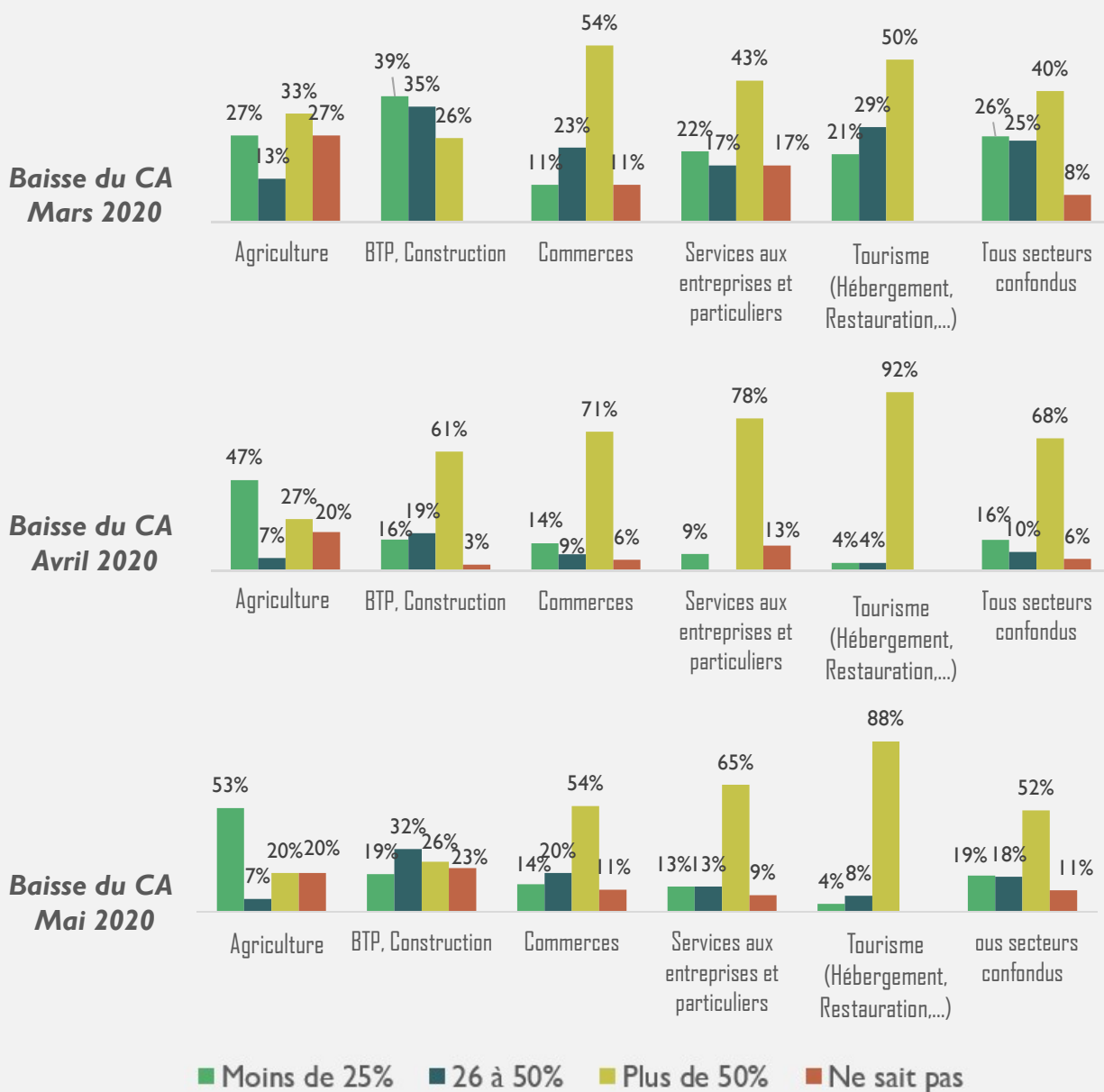
Le congé exceptionnel garde d'enfant(s)



Les congés pour garde d'enfant(s) ont concerné 12% des entreprises. Ce chiffre monte à 28% dans le domaine du BTP et de la construction.

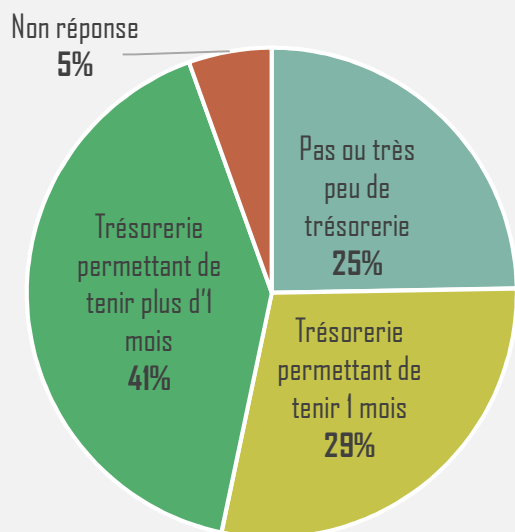
DES CHIFFRES D'AFFAIRES FORTEMENT IMPACTÉS

79% des entreprises ont enregistré ou anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires. L'agriculture, grâce à sa poursuite d'activité plus importante, est la moins touchée par la baisse du chiffre d'affaires (52%). A l'inverse, le tourisme, l'hébergement et la restauration souffrent le plus (89%).



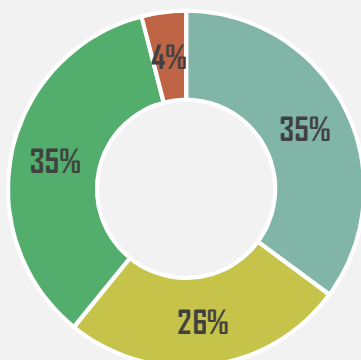
Pour mars, la baisse se situait entre 26 et 50% pour ¼ des répondants. Elle dépassait les 50% pour 4 répondants sur 10. En avril, la baisse de CA s'intensifie : 68% la déclarent supérieure à 50%. Pour mai, l'estimation de la baisse est comprise entre 26 et 50% pour 18% des répondants et à plus de 50% pour 52% d'entre eux.

DES TRÉSORERIES FRAGILES



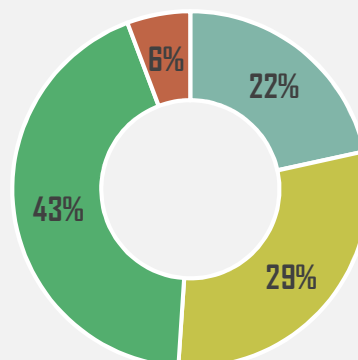
Dans ce contexte, 29% déclarent avoir un niveau de trésorerie leur permettant de tenir un mois, 41% plus d'un mois alors que 29% n'ont pas ou très peu de trésorerie. Les structures avec moins d'ancienneté sont plus concernées par les difficultés de trésorerie.

Moins de 5 ans d'existence



- Pas ou très peu de trésorerie
- Trésorerie permettant de tenir 1 mois
- Trésorerie permettant de tenir plus d'1 mois
- Non réponse

Plus de 5 ans d'existence



- Pas ou très peu de trésorerie
- Trésorerie permettant de tenir 1 mois
- Trésorerie permettant de tenir plus d'1 mois
- Non réponse

Ce sont plus les établissements de l'agriculture (66%) et du BTP/construction (56%) qui bénéficient d'une trésorerie leur permettant de tenir plus d'1 mois.

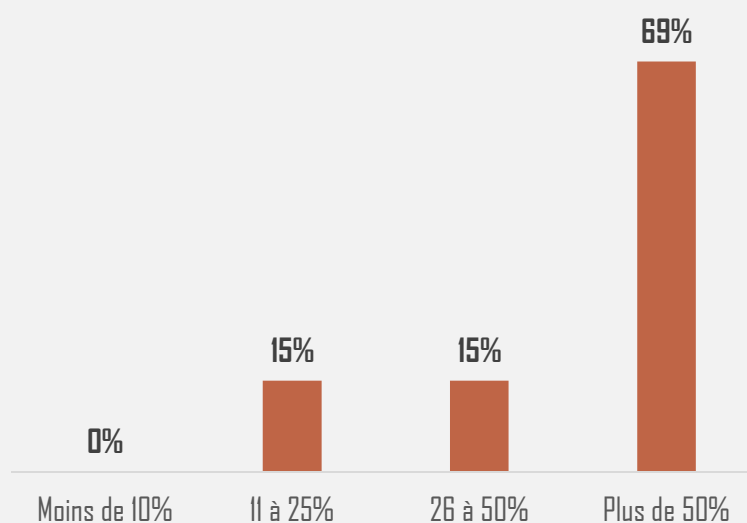
LES PRESTATIONS TOURISTIQUES ANNULÉES OU REPORTÉES

30% des établissements touristiques ont enregistré des annulations nécessitant un remboursement pour un montant moyen remboursé de 7 600€.

Ce sont les vacances d'été (49%) et le mois de juin (29%) qui sont les plus impactés par les reports de séjour.

Lorsqu'on interroge les professionnels du tourisme sur les réservations de l'été prochain, 48% déclarent d'ores et déjà une baisse par rapport à l'année dernière. La baisse s'élève pour 69% d'entre eux à plus de 50%.

Baisse des réservations pour l'été prochain



UN FONCTIONNEMENT DES ENTREPRISES TRÈS PERTURBÉ

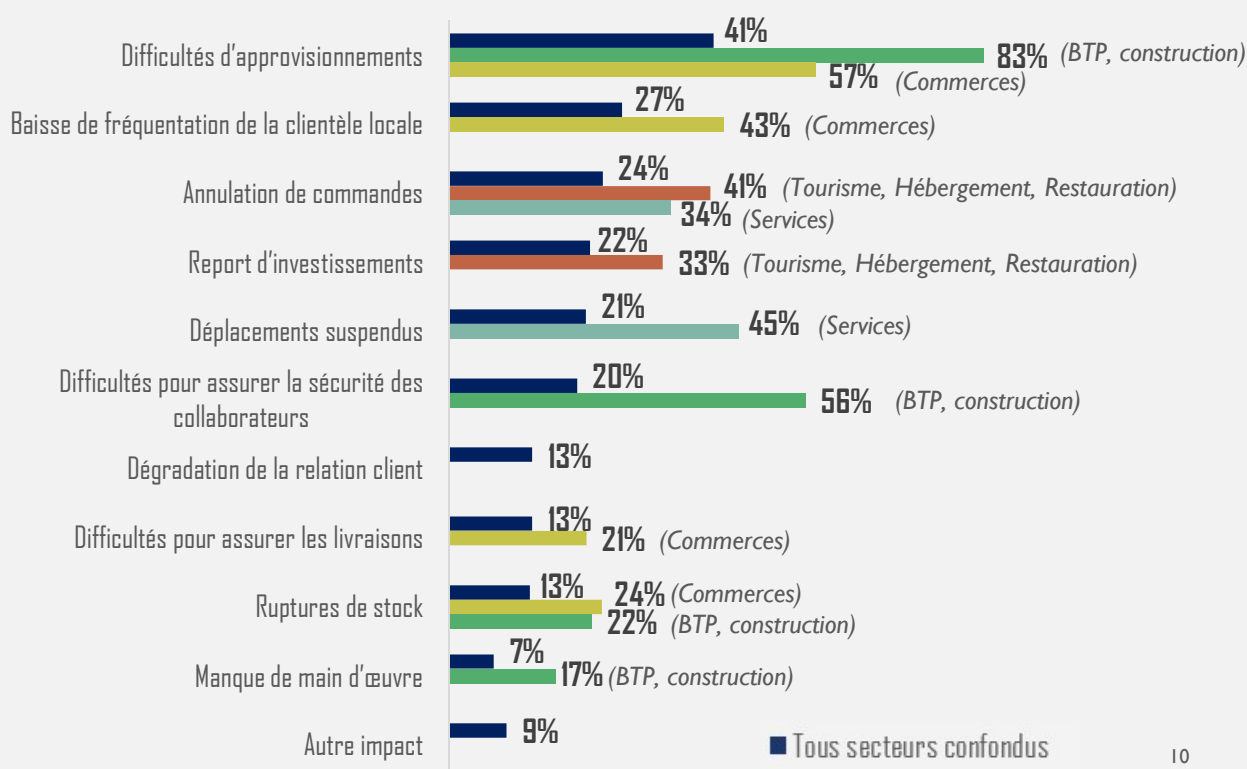
Les entreprises du BTP/construction et les commerces mettent l'accent sur les difficultés d'approvisionnements (respectivement à hauteur de 83% et 57%) et les ruptures de stock (respectivement 22% et 24%).

Sur la baisse de fréquentation de la clientèle locale, ce sont forcément les commerces (43%) les plus touchés.

L'annulation de commandes concerne essentiellement les secteurs du tourisme (41%) et des services (34%) alors que les difficultés pour assurer les livraisons impactent plus les commerces (21%).

Le manque de main d'œuvre due à la réduction des effectifs/absence de collaborateurs (17%) ainsi que les difficultés pour assurer la sécurité des collaborateurs (56%) affectent surtout le BTP / la Construction.

Les activités touristiques, d'hébergement et de restauration sont particulièrement touchées par le report d'investissements (33%) tandis que les services voient plus leurs déplacements suspendus (45%).

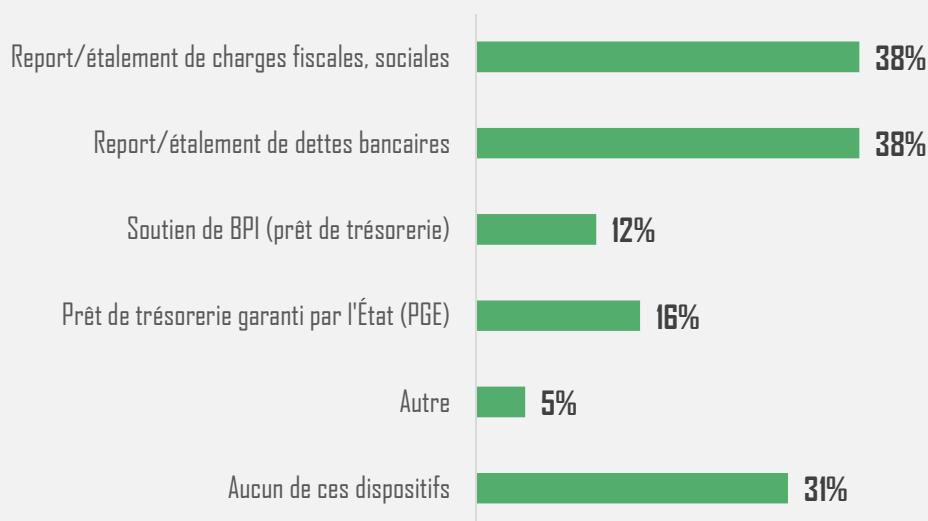


DES ENTREPRISES TRÈS INFORMÉES DES AIDES PROPOSÉES

84% sont au courant des aides gouvernementales et régionales dont elles peuvent bénéficier aujourd'hui.

Tous secteurs confondus, 38% des établissements ont demandé le report ou l'étalement de charges fiscales/sociales. La même proportion est concernée par le report ou l'étalement de dettes bancaires et 16% par le prêt de trésorerie garanti par l'État.

Alors qu'au global, 31% déclarent n'avoir sollicité aucun dispositif, ce chiffre grimpe à 66% pour l'agriculture.

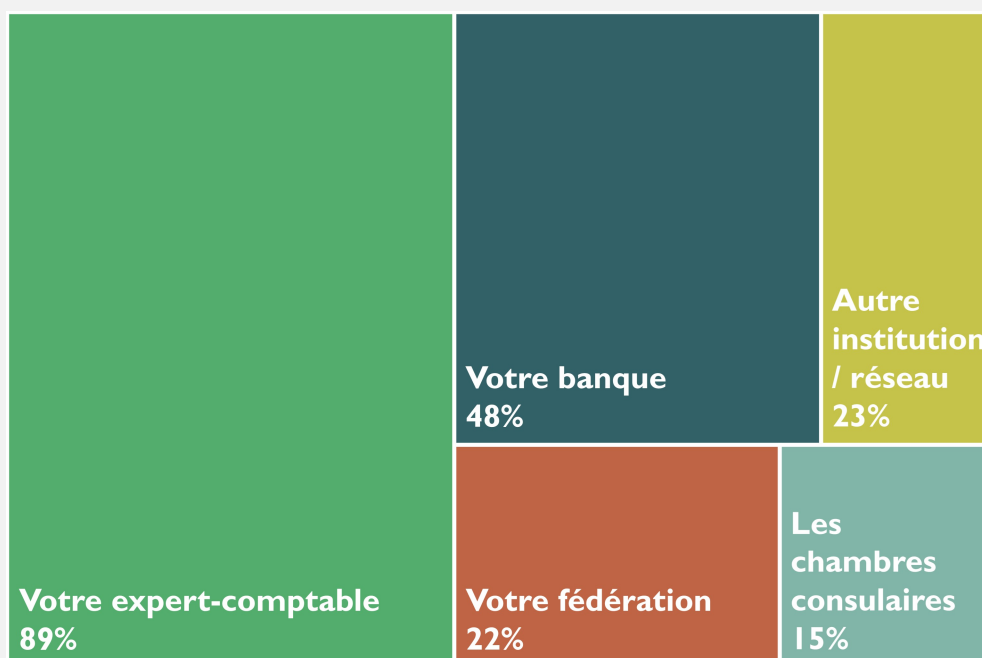


Seules 18% des entreprises ont rencontré des difficultés dans leurs démarches. C'est un peu plus le cas dans le secteur touristique (33%).

LA PROFESSION COMPTABLE AU CHEVET DES ENTREPRISES

53% des entreprises se disent accompagnées pendant cette période mais ce chiffre chute à 36% dans les entreprises n'ayant aucun salarié et à 34% dans le secteur de l'agriculture.

L'aide vient principalement de leur expert-comptable (pour 89%), leur banque (pour 48%) ou leur fédération (pour 22%).



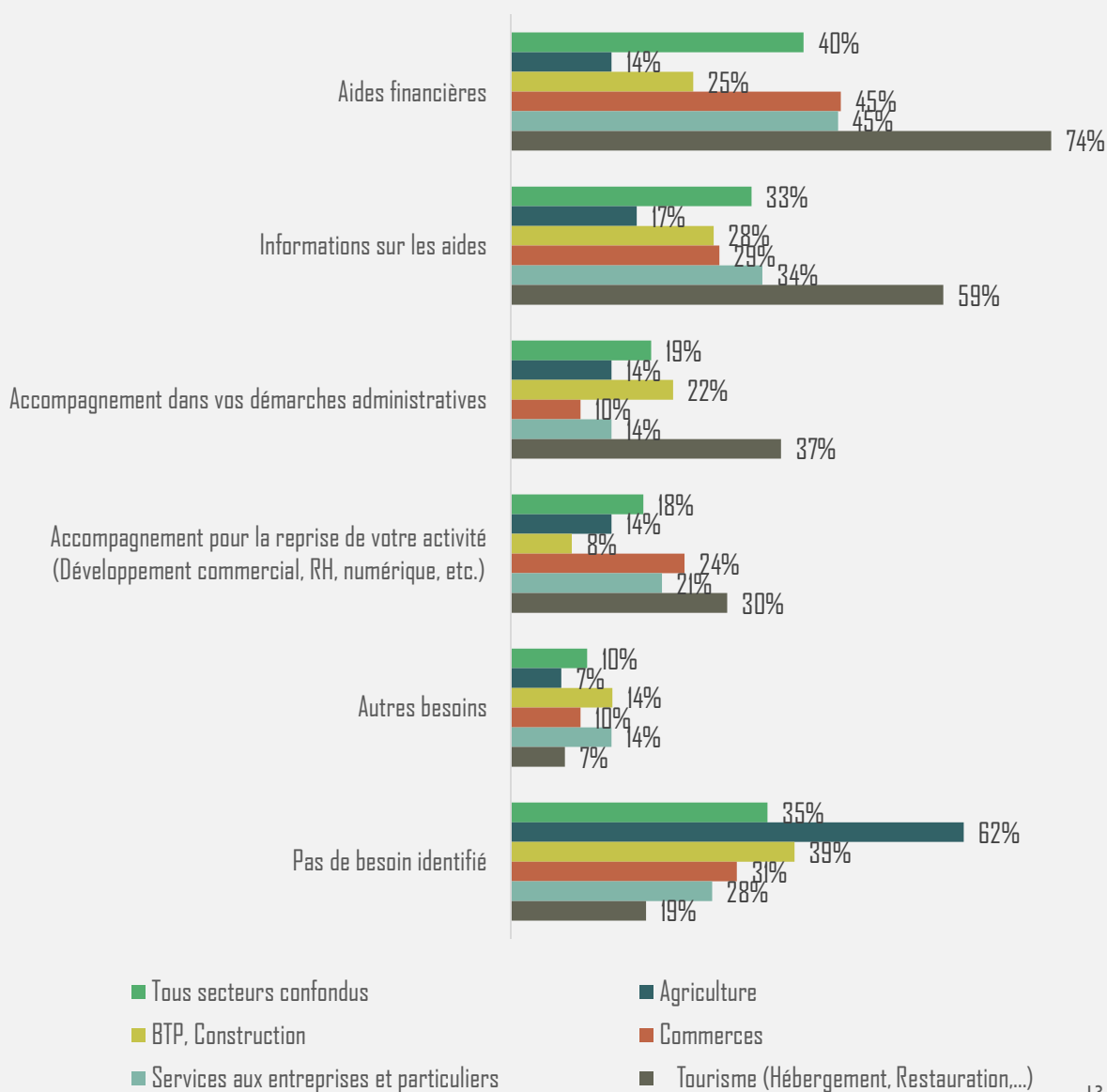
37% des entreprises locataires auprès d'un bailleur privé vont pouvoir suspendre leur loyer pendant cette période.

DES AIDES FINANCIÈRES DEMANDÉES EN PRIORITÉ

En termes de besoins actuels ou futurs, les entreprises demandent surtout des aides financières (40%). C'est surtout le cas dans le tourisme, l'hébergement et la restauration (75%).

Les établissements souhaitent également recevoir des informations sur les aides (33%). Là aussi le secteur touristique est le plus demandeur (59%).

A noter que 35% n'ont pas de besoin spécifique identifié à ce jour. Ce chiffre grimpe même à 62% dans le secteur de l'agriculture.



Grâce à la collaboration active des entreprises de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château St Gildas des Bois, cette étude nous permet de dresser un portrait de la situation économique du territoire après plusieurs semaines de confinement.

Nous avons pu constater que les secteurs d'activité sont diversement touchés par la crise. Dès la première semaine de confinement, les entreprises ont dû avoir recours au chômage partiel des salariés et à l'anticipation des prises de congés du personnel. L'inquiétude est forte avec des chiffres d'affaires directement impactés et des trésoreries fragilisées. Bon nombre d'entreprises voient leur fonctionnement perturbé ou arrêté.

Ces informations nous sont essentielles pour préparer l'avenir en attendant le retour à des conditions sanitaires plus favorables.

La situation étant très évolutive, nous re-solliciterons les entreprises pour un nouveau point d'étape afin de continuer à remonter les besoins aux acteurs économiques institutionnels.

Etude coréalisée par les services développement économique et tourisme de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château St Gildas des Bois et l'Office de Tourisme Intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande.

Traitement et analyse réalisés en avril 2020
par l'Observatoire de l'Office de Tourisme
La Baule - Presqu'île de Guérande

Contacts :

- **Anne STERVINO**, Responsable service Développement Local
astervinou@cc-paysdepontchateau.fr
- **Géraldine SIMON**, Responsable service Culture -Tourisme
gsimon@cc-paysdepontchateau.fr
- **Marion BAHIN**, Chargée de mission Observatoire
marion.bahin@labaule-guerande.com



Pays de
Pont-Château
Saint-Gildas-des-Bois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES